



Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
favorable	favorable

Description

Cet habitat correspond à des grottes naturelles ou à tout système cavernicole naturel. En fonction du type de grotte ou de milieu souterrain, il abrite diverses communautés animales :

- grottes à chauves-souris : de nombreuses espèces de chauves-souris utilisent ces grottes pour hiberner ou se reproduire, c'est le cas par exemple de plusieurs espèces de Murins, de Rhinolophes ou encore du Minioptère de Schreibers.
- habitat souterrain terrestre : aucune espèce de plante chlorophyllienne ne se développe dans ces souterrains terrestres totalement obscurs mais ils abritent de nombreuses espèces d'invertébrés terrestres aveugles et dépigmentés, dites troglobies.
- milieu souterrain superficiel : là aussi une faune souterraine spécialisée se développe avec des espèces d'invertébrés terrestres aveugles et dépigmentés et d'autres espèces d'invertébrés moins spécialisés vivant également dans d'autres habitats. Aucune espèce végétale n'est présente.
- Rivières souterraines, zones noyées, nappes-phréatiques : la faune de ces milieux est composée d'invertébrés aquatiques aveugles et dépigmentés, on y retrouve, par exemple, des mollusques et de nombreux crustacés.

Situation en PACA

Ces différents types de cavités souterraines se retrouvent dans toute la région, mais principalement dans les zones calcaires karstiques des départements des Alpes. Certains massifs tels que les Préalpes de Grasse peuvent être parcourus par d'immenses réseaux de galeries souterraines (plusieurs centaines de kilomètres), encore non ou peu explorés.



PHOTO : JM. SALLES

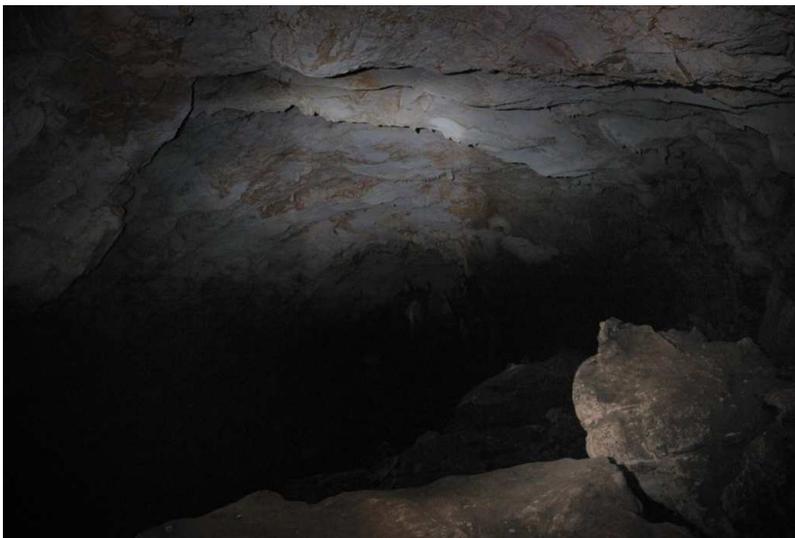
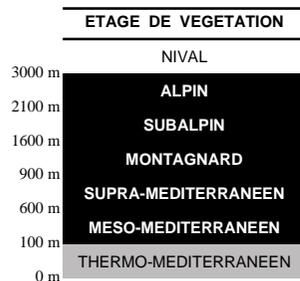


PHOTO : JM. SALLES

Facteurs de vulnérabilité

- habitat sensible à la pollution et aux activités humaines (dérangement de la faune).
- forte richesse en espèces très rares et inféodées à ce milieu (faune troglobie).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Grottes à chauves-souris : surfréquentation (dérangement des colonies).
- Habitat souterrain terrestre : pollutions chimiques, travaux de carrières et d'infrastructures routières, prélèvement des espèces rares de coléoptères, fouilles clandestines, surfréquentation.
- Milieu souterrain superficiel : carrières et aménagement de grandes infrastructures (érosion des sols, mis à nu des éboulis).
- Rivières souterraines, zones noyées, nappes-phréatiques : pollutions chimique et par hydrocarbures.

Actions favorables

- Grottes à chauves-souris :
 - contrôle de la fréquentation et information du public (interdiction saisonnière d'accès, pose de grilles et de panneaux d'information à l'entrée);
 - gestion des grottes (éviter la déconnexion du réseau souterrain) et gestion des territoires extérieurs (maintien des pratiques agricoles et forestières raisonnées).
- Habitat souterrain terrestre : maîtrise de la fréquentation, lutte contre le pillage des concrétions, les pollutions, la destruction des grottes par les carrières ou les infrastructures.
- Milieu souterrain superficiel : conservation du couvert végétal et du sol surmontant l'habitat.
- Rivières souterraines, zones noyées, nappes-phréatiques : mesures générales de protection de la qualité des eaux et de lutte contre les pollutions.

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>